

(1)

(N° 71.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1898.

Budget du Ministère de la Guerre pour l'exercice 1898 (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. BODART.

Nous proposons de majorer de 15,000 francs la somme demandée sub littera *b* de l'article 50, et en conséquence de porter à 1,022,850 francs le crédit sollicité à cet article.

BODART.
D^r GILLARD.
HEYDEN.
E. HAMBURSIN.
E. MOUTON.

(1) Budget, n° 102, X (session de 1896-1897).
Budget amendé, n° 5, X.
Rapport, n° 52.